

Danger des ondes électromagnétiques : voici comment répondre à Enedis (ex-ErDF) (ou à quelqu'un qui vous ressort les arguments d'Enedis)

1) Ne vous laissez pas enfermer dans un débat technique

La controverse sur les ondes électromagnétiques fait rage, nul ne peut assurer que le système *Linky* n'est pas dangereux, cela nous suffit amplement pour **refuser de servir de cobayes !**

La tactique désormais bien connue des communicants d'*Enedis* (ex-ErDF) est d'essayer de rester le plus longtemps possible sur la discussion technique sur les ondes :

- **pour éviter de s'étendre sur les autres graves problèmes** (mise en cause de la vie privée, **augmentation des factures**, instrumentalisation des communes **à des fins industrielles et commerciales**, etc)

- **parce qu'ils vont pouvoir sur ce terrain se targuer de leur compétence industrielle** et tenter de ramener les contradicteurs au rang d'ignorants qu'il convient d'édifier ou d'inquiets qu'il convient de rassurer...

Il faut donc parler des ondes, bien sûr, mais sans se laisser enfermer et piéger dans ce débat...

La seule certitude dans cette affaire, c'est qu'il y a de grandes incertitudes ! Les industriels prétendent (**comme pour l'amiante, le tabac, le nucléaire ou les pesticides**, d'ailleurs) qu'il n'y a "*aucun risque*" avec les compteurs communicants, mais de nombreuses autres sources disent l'inverse.

Même la très prudente OMS (Organisation mondiale de la santé) se demande

"si une exposition faible mais prolongée est susceptible de susciter des réponses biologiques et de nuire au bien-être de la population".

L'OMS ajoute que

"les données actuelles ne confirment pas l'existence d'effets sanitaires"...

mais reconnaît par contre que

"notre connaissance des effets biologiques de ces champs comporte encore certaines lacunes et la recherche doit se poursuivre pour les combler"

(<http://www.who.int/peh-emf/about/WhatisEMF/fr/index1.html>)

D'ailleurs l'OMS a officiellement classé les ondes électromagnétiques "*cancérogènes possibles*".

Or, s'ils sont installés, les compteurs *Linky* auront entre autre pour conséquence de **nous soumettre à une exposition prolongée (et même permanente)**, en particulier par le biais des données véhiculées par la technologie du CPL lesquelles, contrairement à ce que prétend *Enedis*, **circuleront**

dans tout le logement (voir ci-dessous l'information reconnue par le constructeur des *Linky*) en suivant les fils électriques insérés dans les murs (fils qui vont jusqu'aux prises, aux ampoules, etc).

Or, la plupart du temps, les lits sont contre les murs, il est donc évident que, si le système *Linky* est mis en place, des millions de personnes vont se retrouver toutes les nuits soumises à ces fameuses "*expositions prolongées*", avec la perspective de développer des cancers en quelques années voire quelques mois (nous sommes inégaux face aux rayonnements et contaminations).

Et n'oublions pas les ondes émises par **les nombreux matériels associés aux compteurs communicants** (répartiteurs, répéteurs, concentrateurs, etc) qui seront installés **un peu partout dans la commune**, ainsi que la réexpédition des données depuis les transformateurs de quartier (qui sont souvent proches des logements) **par téléphonie mobile**.

Donc, **nul besoin de batailler pendant des heures avec ErDF** (ou avec ceux qui nous ressortent les "*éléments de langage*" d'ErDF) sur les mégahertz, les volts, ou même les **légumes marinés**.

Et nul besoin d'être ingénieur pour se défendre : nous ne sommes pas demandeurs des *Linky*, ce n'est donc pas à nous de démontrer leur dangerosité, c'est à *Enedis* de prouver indubitablement leur innocuité or, en présence de cette controverse scientifique, et sauf à prétendre être plus savants que l'OMS, **ils ne le peuvent pas**.

Conclusion : nos compteurs actuels fonctionnent parfaitement bien, ils ne menacent ni notre santé ni nos libertés, nous devons donc les garder **et ne pas servir de cobayes** pour tester sur nous et nos familles la dangerosité des compteurs communicants.

Arguments complémentaires :

Même si vous devez éviter que la question des ondes ne phagocyte tout le débat, vous aurez peut-être besoin de ces données :

2) Attention aux "normes légales"

Les "experts" assurent que les ondes émises par les *Linky* sont "en dessous des normes légales". Mais, comme pour la radioactivité ou les pesticides, ces normes n'apportent aucune garantie d'innocuité. Bien sûr, il vaut mieux subir une petite irradiation ou contamination qu'une forte. Mais cette "petite" dose, même légale, n'est pas anodine pour autant. Il n'a jamais été démontré scientifiquement de "seuil" en dessous duquel il n'y aurait aucun risque...

3) Trois compteurs communicants par logement !

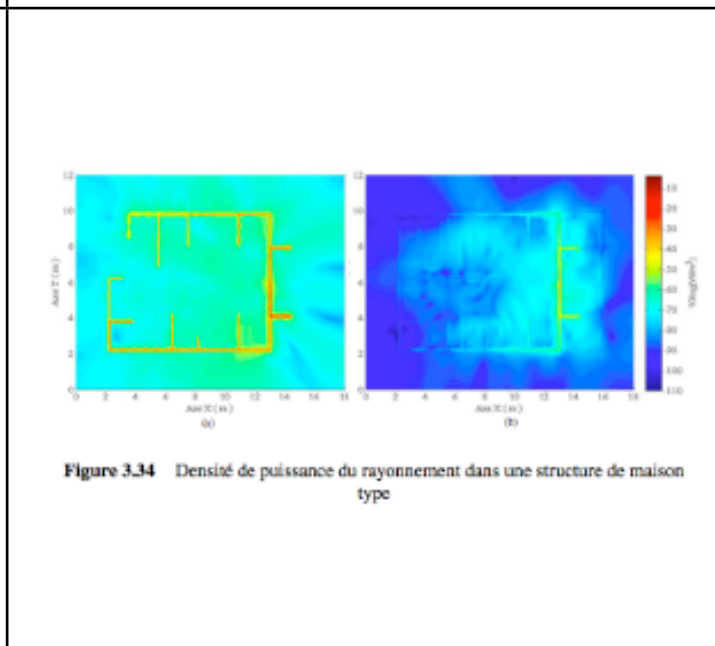
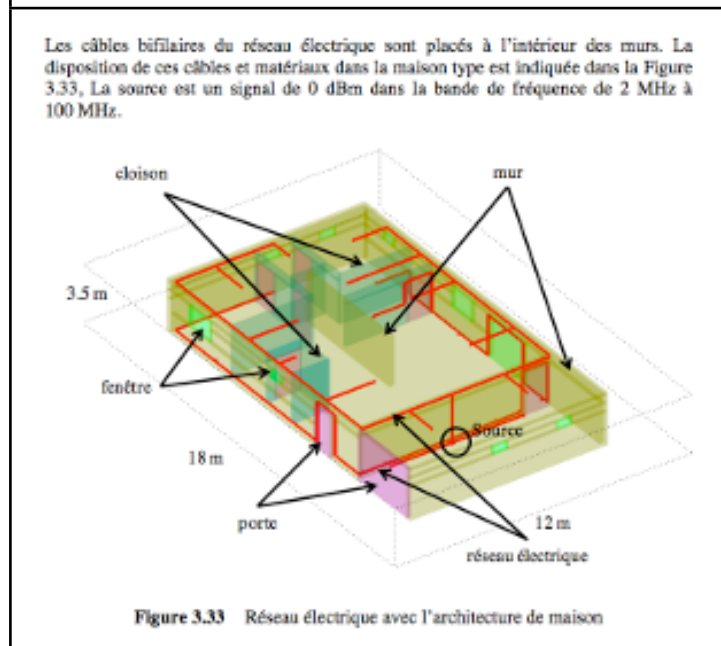
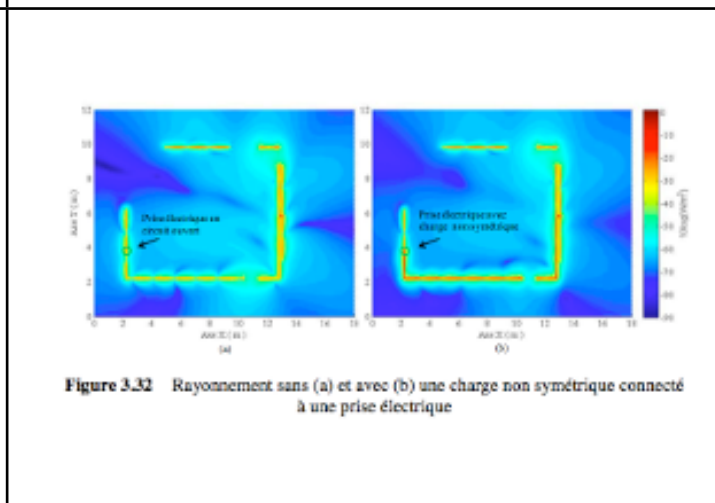
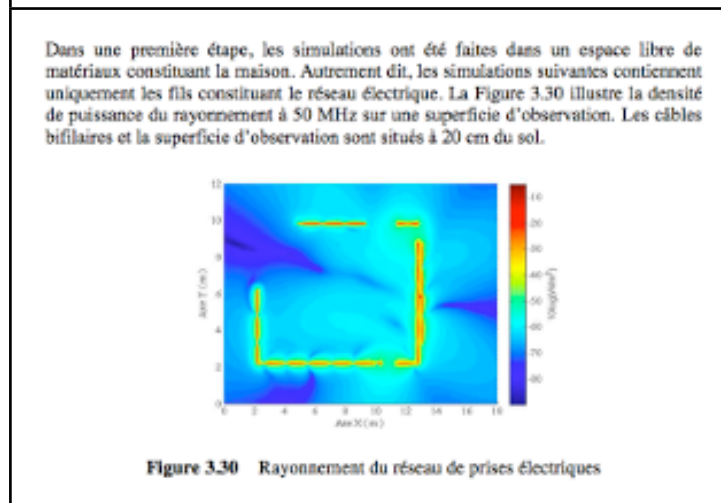
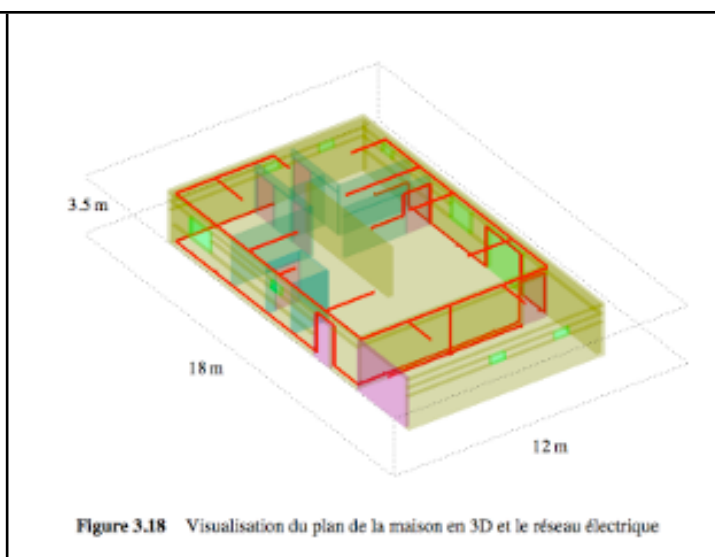
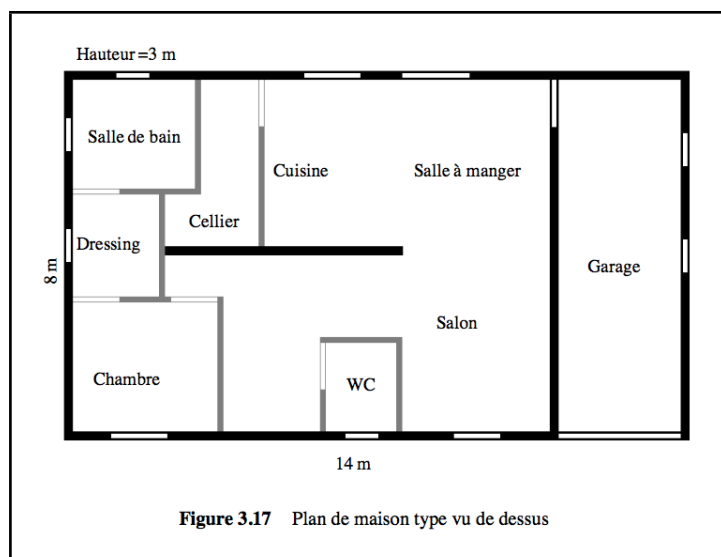
Ce n'est pas UN compteur communicant qui est prévu mais au moins trois par logement (électricité, gaz, eau). Les uns (les *Linky*) génèrent des rayonnements par CPL (*), les autres envoient des ondes radios... quand bien même les ondes de l'un seraient "*acceptables*", que dire de l'accumulation des ondes générées par 3 compteurs ? Et bien pire : dans un immeuble de dix logements, le local technique contiendrait 30 compteurs communicants, juste à côté et sous certains logements. Sans parler des concentrateurs, répéteurs, antennes qui doivent être installés dans nos rues, près de nos habitations, pour transporter toutes ces données...

4) Les données des compteurs communicants sont expédiées par téléphonie mobile

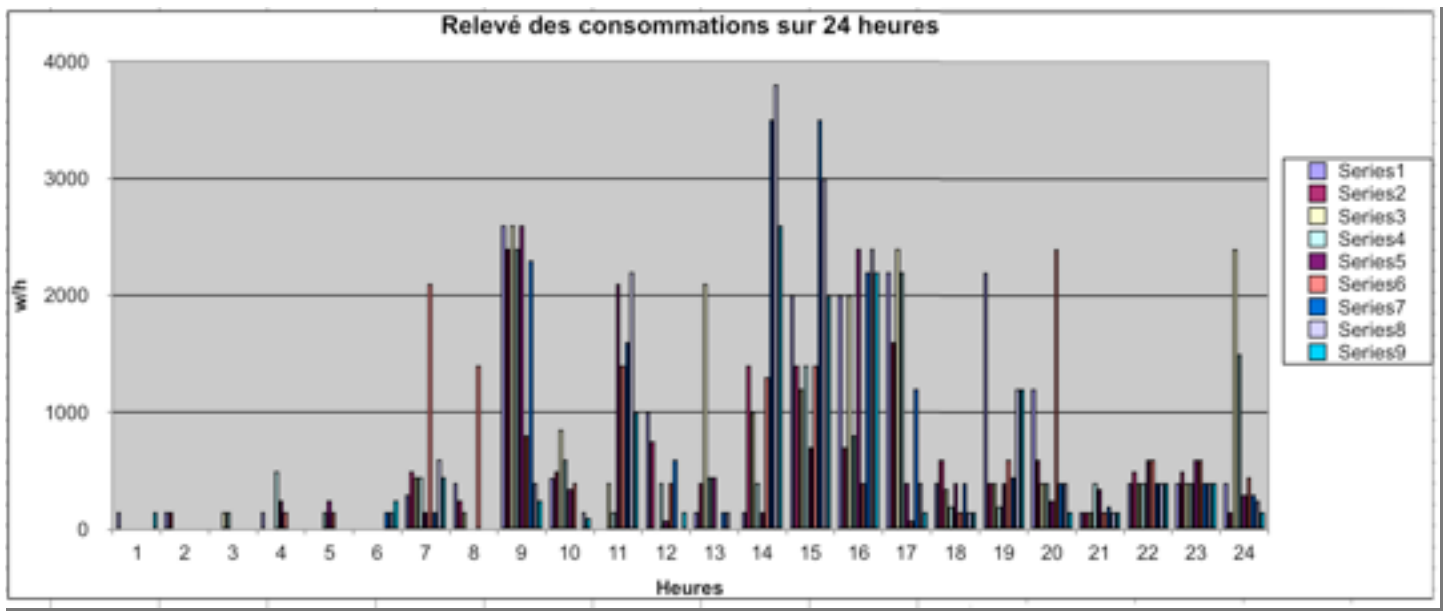
Si les compteurs *Linky* sont installés, ils envoient leurs informations vers les transformateurs de

quartier, situés très souvent près des habitations, d'où elles repartent par téléphonie mobile ! Enedis vous trompe donc habilement en affirmant que les Linky n'utilisent pas la téléphonie mobile...

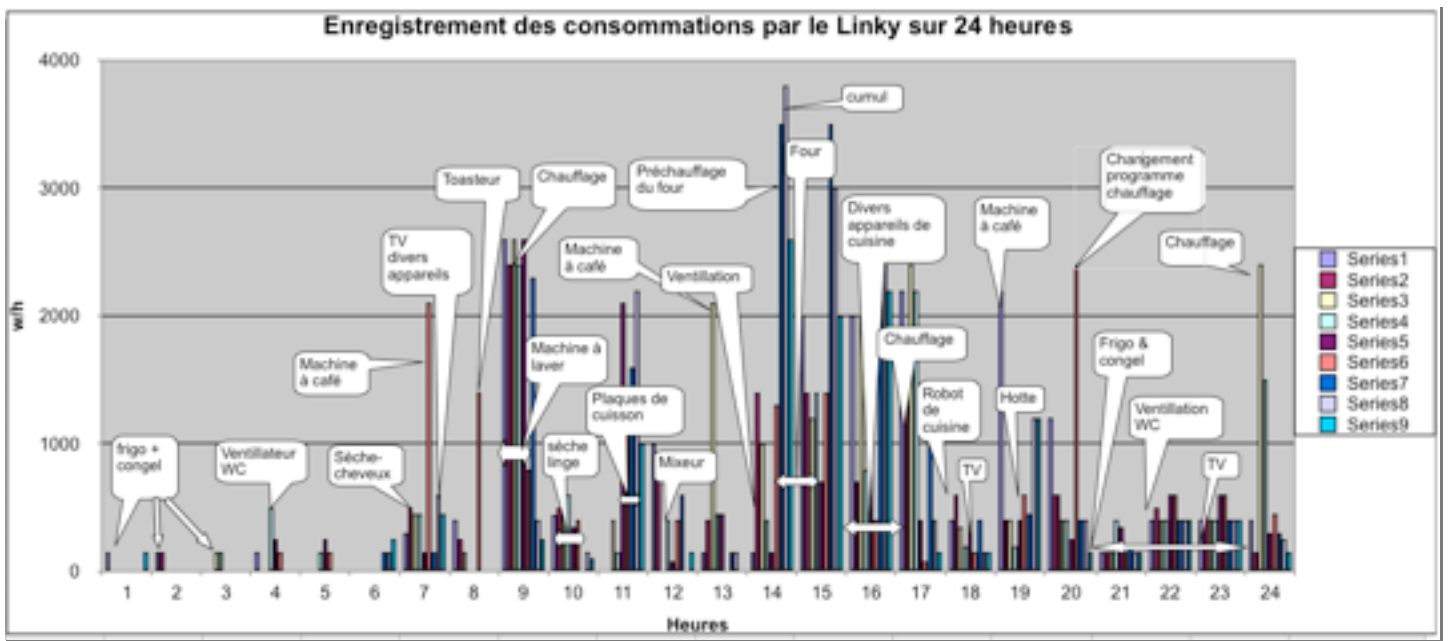
5) Le CPL circulera dans tout votre logement



Source : thèse de doctorat - Etude des émissions électromagnétiques CPL large-bande : caractérisation, modélisation et méthodes de mitigation - Amilcar MESCCO - Télécom Bretagne, Université de Bretagne Occidentale, 2013. French.



et, en version commentée :



► contrairement aux déclarations péremptoires d'Enedis, le système de transfert et de cryptage des données n'est ni sûr, ni inviolable. En Espagne, des 'hackers' ont pénétré un compteur "intelligent" "inviolable" et ont réussi à lui faire compter des pseudo-consommations négatives (le fournisseur doit de l'argent au client). Ceci pose donc la question de ce que des individus mal intentionnés feraient s'ils accédaient à ces données. Ce que le graphique ci-dessus montre, en période d'activité, est l'usage des appareils. Des courbes plates dénonceraient un logement vide, avec toutes les conséquences imaginables.

► d'ailleurs, le président du directoire d'Enedis, Philippe MONLOUBOU a déclaré à la presse, JDN le 11 Juillet 2016 :

"Enedis est un opérateur big data qui gérera bientôt 35 millions de capteurs"